ATTESTATIONS FISCALES:

« Les Petits Gardons » s'engage à mettre à disposition vos attestations fiscales liées aux garderies.

REMARQUE:

Une **fiche santé** est disponible sur votre plateforme **MyCFS**. Afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants, nous vous demandons de la remplir de manière complète au plus vite.

RESPONSABILITÉ:

- Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'à la reprise par les parents
- L'assurance est comprise dans le prix de l'inscription. En cas d'accident durant les temps d'accueil, les frais médicaux sont pris en charge. La compagnie intervient à la condition que les frais médicaux soient supérieurs à 25€ (décompte mutuelle déduit). Les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas couverts.
 - Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous vous souhaitons une belle rentrée 2023-2024!



La section du CFS qui prend soin de vos garderies